

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ANNULE ET REMPLACE POUR ERREUR MATERIELLE LA DELIBERATION 96-2018

Construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers
Lot n° 13 : Electricité - Avenant n° 2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 07 décembre 2018

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	4	3	3

Pour	Contre	Abstention
26	0	1

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DUPUY Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, ROGER Edouard, SERRU Marie Claire, SUDRON Frédéric

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : DEVAUX Nathalie donne pouvoir à DUPUY Nathalie, LEFEBVRE Frankie donne pouvoir à CHAUVERGUE LAURENCE, LENOBLE Monique donne pouvoir à SERRU Marie Claire, TERRIER Gilles donne pouvoir à BIDAUD Jean-Michel,

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CAMBOU Stéphane, DOLLEY Alain, POURCHET Pierre

Absents : CHABANAT Christine, SIMON Philippe, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

MARCHES PUBLICS

Délibération n° 96bis-2018 : Construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers Lot n° 13 : ELECTRICITE - Avenant n° 2

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n° 101 – 2017 du 05 décembre 2017 du Conseil Communautaire attribuant les marchés dans le cadre de la construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halles des Sports à Eymoutiers ;

Vu la délibération n°87bis-2018 du 25 octobre 2018 du Conseil Communautaire modifiant par avenant le lot n°13 du chantier Construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que dans le cadre de la construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers, le lot n°13 : ELECTRICITE a été attribué à l'entreprise SOPCZ pour un montant initial HT de 32 909,41 € modifié par avenant n°1 à 33 014,08 € et par avenant n°2 à 33 414,12 €.

Madame Scelles, architecte du projet, a fait savoir que l'avenant n°2 n'avait plus lieu d'être après son vote au précédent conseil. Il convient donc de reprendre une délibération pour l'avenant n°2 et d'annuler la délibération 87bis-2018

Monsieur le Président présente les modifications :

Montant HT du marché + avenant 1	33 014,08 €
Avenant n° 2 : Modification du dimensionnement des installations et de la section d'alimentation de la pompe à chaleur. Ajout de 2 luminaires extérieurs	+ 1 927,33€
TOTAL HT DU MARCHE MODIFIE	34 941,41 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident par 26 voix POUR et 1 abstention (M.Paquet) :

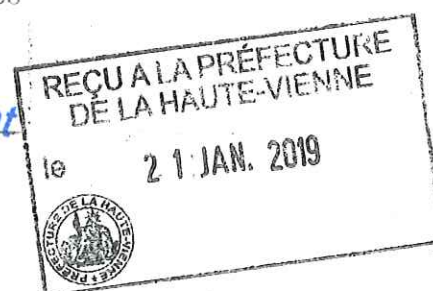
- D'ANNULER la délibération 87bis-2018 du 25 octobre 2018
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'avenant n° 2 désigné ci-dessus, ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 11 janvier 2019

Le Président,

Jean Pierre FAYE
Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
8, rue de la Collégiale
87120 EYMOUTIERS



Acte rendu exécutoire le :
Publié le :